

Le calendrier des opérations

| Dates | Opérations |
|---|---|
| Du mercredi 27 mars 2024 à 12 h au lundi 8 avril 2024 à 8 h | Saisie des vœux sur SIAM via I-Prof pour tous les participants volontaires et obligatoires au mouvement intra académique et/ou « postes spécifiques » |
| Du lundi 8 avril 2024 à 13 h au lundi 15 avril 2024 à 12 h | Téléchargement sur SIAM du formulaire de demande de mutation intra académique (accusé de réception) par les participants |
| Mardi 9 avril 2024 à 14 h | Ouverture de la plateforme colibris pour le dépôt des formulaires de confirmation (accusés de réception) et de pièces justificatives nécessaires |
| Jeudi 11 avril 2024 | Date limite de réception des dossiers de handicap et de situations sociales graves |
| Dimanche 21 avril 2024 | Date limite de dépôt des formulaires de confirmation (accusés de réception) accompagnés des pièces justificatives nécessaires sur la plateforme Colibris |
| Du samedi 4 mai 2024 à 8 h au lundi 20 mai 2024 | Consultation des vœux et barèmes retenus sur SIAM via I-Prof et demandes éventuelles de corrections de barème |
| Lundi 20 mai 2024 | Date limite de remise de pièces justificatives après publication des barèmes retenus |
| Du mercredi 22 mai 2024 à 8 h au dimanche 26 mai 2024 inclus | Consultation des vœux et barèmes définitifs sur SIAM via I-Prof |
| Jeudi 13 juin 2024, à partir de 10 h | Transmission via I-PROF des décisions définitives d'affectation |